



---

**PROPOS LIMINAIRE**

**Conférence de presse**

**Mercredi 17 juin 2026**

Bonjour à tous, je suis Florence Marchal, porte-parole de la MINUSCA.

C'est avec un immense plaisir que je vous retrouve pour cette nouvelle conférence de presse.

Que vous soyez ici dans cette salle à Bangui ou à l'écoute de Radio Guira, soyez les bienvenus.

+++

Pour commencer cette conférence de presse, attardons-nous un moment sur la **remise de sept bases opérationnelles de la MINUSCA** mercredi dernier à Mbaïki, en présence de la Représentante spéciale du Secrétaire général pour la République centrafricaine et du Premier Ministre centrafricain.

Se faisant écho, la Cheffe de la MINUSCA, Valentine Rugwabiza, et Son Excellence Felix Moloua ont tous deux souligné dans leurs discours que cette cérémonie marquait une étape importante dans le partenariat entre la MINUSCA et le Gouvernement centrafricain et ouvrait un nouveau chapitre.

Cette cession de bâtiments et d'équipements est en effet bien plus qu'une simple formalité technique.

Elle illustre la nouvelle phase dans laquelle la Mission est entrée depuis le début de l'année 2026, celle de la **consolidation** des gains obtenus

dans les domaines de la paix, la stabilité politique et institutionnelle, la sécurité et l'extension de l'autorité de l'État au bénéfice des populations.

Dans cette phase qui succède à celle de la stabilisation, la MINUSCA va transférer progressivement aux autorités centrafricaines certaines des tâches qu'elle assume ou soutient depuis la création de la Mission dans des zones aujourd'hui stabilisées.

Ce transfert s'effectue dans une approche qui contribue également à renforcer les capacités des institutions centrafricaines appelées à prendre la relève.

La question qui revient fréquemment est de savoir comment nous en sommes arrivés là.

Là encore, les propos tenus à Mbaïki par la Représentante spéciale et le Premier Ministre se rejoignent.

Tous deux ont mesuré le chemin parcouru côte à côte au cours des 12 dernières années ainsi que les efforts investis pour parvenir à des résultats visibles en matière de stabilisation.

Ces résultats sont le fruit d'une coopération concrète sur le terrain entre les Forces nationales de défense et de sécurité, les autorités et les communautés locales, et les composantes civiles et en uniforme de la MINUSCA.

C'est également, dans le cadre de consultations étroites et permanentes entre la Représentante spéciale et le Président de la République ainsi que le Premier Ministre, que la MINUSCA a identifié les bases à transférer à la suite d'une analyse approfondie de la situation sécuritaire dans les zones où elles étaient implantées.

Ainsi, ce choix ne doit rien au hasard. Il n'est pas non plus dicté par une volonté de désengagement, bien au contraire. Il s'inscrit dans une

**reconfiguration planifiée** de la MINUSCA mais aussi adaptée aux contraintes financières auxquelles la Mission fait face.

L'ajustement de la présence physique de la MINUSCA reflète les progrès tangibles accomplis, même s'ils demeurent fragiles dans certaines zones. Il se traduit par une réduction de l'empreinte statique dans les zones les plus stables, et par un recentrage des efforts vers celles qui nécessitent une attention particulière.

Concrètement, la Mission accroît son agilité en privilégiant la mobilité. Cela inclut davantage de patrouilles de longue distance et de longue durée, ainsi qu'une capacité renforcée de déploiement rapide, en fonction de l'évolution de la situation sur le terrain.

La MINUSCA concentre ainsi ses ressources là où elles sont le plus nécessaires, tout en préservant sa capacité à protéger les civils, où qu'ils se trouvent, conformément au mandat qui lui est confié par le Conseil de sécurité.

Pour rappel, les sept bases concernées par la cession de la semaine dernière se trouvent dans les préfectures de la Lobaye pour Mbaïki, de la Bamingui-Bangoran pour Bamingui, de la Kémo pour Dékoa, de la Nana-Mambéré pour Dilapoko, de la Ouaka pour Ippy et Kouango et enfin de la Basse-Kotto pour Pombolo.

Les équipements cédés incluent des bâtiments en dur, des préfabriqués, des postes de garde, des héliports, des forages et réservoirs d'eau, des groupes électrogènes, des climatiseurs et un incinérateur.

+++++

Cette consolidation des acquis de la paix se traduit par des avancées concrètes, notamment dans le domaine du **désarmement et de la démobilisation des combattants des groupes armés**.

Après une période latente de quelques mois, des opérations sont planifiées par le Ministre chargé du désarmement, de la démobilisation, de la réintégration, et du rapatriement (DDRR) au cours des deux prochaines semaines.

La première, prévue cette semaine à Kouki, dans l'Ouham, concernera 200 éléments armés dont 120 de l'UPC et 80 du MPC. Une deuxième opération ciblera 100 combattants des 3 R à Ndongué-Douane, dans la Nana-Mambéré.

La MINUSCA salue cette relance du processus, qui s'inscrit dans la mise en œuvre des orientations stratégiques définies par le Chef de l'État lors de 12<sup>e</sup> session du Comité stratégique du DDRR, réforme du secteur de la sécurité et réconciliation nationale, tenue le 14 avril dernier.

La Mission réaffirme sa volonté de poursuivre son appui technique, sécuritaire, financier et logistique à l'UEPNDDRR, l'Unité d'exécution du Programme national de désarmement, démobilisation, réintégration et rapatriement en partenariat avec le Ministère chargé du DDRR et du suivi de l'Accord politique pour la paix et la réconciliation et de l'Accord politique de Ndjama, sous la conduite du Ministre Général Henri Wanzet Linguissara, afin de contribuer à l'ancrage durable de la paix en République centrafricaine.

Je vous rappelle que dans le cadre de l'Accord du 19 avril 2025 de N'Djamena, 1 331 combattants, dont 35 femmes, ont volontairement renoncé aux armes et ont été officiellement démobilisés par l'UEPNDDRR avec le soutien de la MINUSCA depuis juillet 2025.

+++

Enfin, la dernière information de ce jour concerne la prochaine **réunion du Conseil de sécurité des Nations Unies sur la situation en République centrafricaine**.

Cette réunion aura lieu mardi 23 juin. Elle permettra à la Représentante spéciale du Secrétaire général pour la République centrafricaine, Valentine Rugwabiza, de faire le point sur la mise en œuvre du mandat de la Mission.

Cette réunion correspond à la publication, tous les quatre mois, du rapport du Secrétaire général sur la République centrafricaine. Le rapport qui sera examiné couvre la période allant du 13 février au 13 juin 2026.

++++

Il est 11hXX à Bangui et nous allons maintenant aborder la session des questions et réponses.

+++

Je donne maintenant la parole à Emmanuel Takolo pour le résumé en sango.

+++

L'heure est venue de clore cette conférence de presse.

Merci à tous pour votre participation. Je vous retrouve mercredi prochain.